Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique

Band: 4 (1885)

Heft: 7-8

Vereinsnachrichten: Sixième assemblée générale de la Société suisse de Numismatique,

tenue à Genève le 13 août 1885

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le Bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres actifs de la Société : pour les personnes ne faisant pas partie de la Société, l'abonnement annuel est fixé à sept francs ; étranger, port en sus.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction du Bulletin à M. le professeur J. Gremaud, PRÉSIDENT de la S. S. N., Fribourg (Suisse), et les réclamations au Secrétaire, M. Ant. Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg.

... Royal to the state of

Das Bulletin der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen Activ-Mitgliedern gratis zugesandt; für die Nichtmitglieder ist das Abonnement auf sieben Fr. jährlich festgesetzt; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Alle Arbeiten und Anzeigen sind an den Präsident der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft, Hrn. J. Gremaud, Professor in Freiburg (Schweiz), die Reclamationen an Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg zu adressiren.

Sixième assemblée générale

de la Société suisse de Numismatique, tenue à Genève

le 13 août 1885.

La séance est ouverte à 10 ½ heures du matin au Cabinet des Médailles.

L'assemblée comptait une quarantaine de sociétaires, ainsi qu'une dizaine d'invités.

Dans son discours d'ouverture, le président, M. l'abbé Gremaud, a passé en revue l'activité de la Société qui, fondée à Fribourg en 1879 avec 39 membres, voit, malgré les nombreux décès qui l'ont décimée, s'achever sa sixième année avec un rôle de 97 membres actifs, que les réceptions faites ce jour portent à 104, nombre qui est significatif si l'on considère le champ très spécial de la numismatique. Le Bulletin, qui a pris naissance deux ans après la Société, a reçu nombre de travaux qui témoignent que la Société a su réveiller le zèle des numismatistes et qu'elle a, par conséquent, atteint son but. Cependant il est devenu nécessaire d'apporter quelques modifications de détail pour donner à la Société un développement toujours plus grand.

Après ce discours, il est procédé à la réception des candidats : MM. Emile Turrian, à Bienne ;

Springer, Louis, ingénieur, à Zurich;
Hugues Bovy, artiste-graveur, à Genève;
Ed. Favre, à Genève;
Charles Le Fort, à Genève;
John Galiffe, à Genève;
Ant. Perriard, à Fribourg;

qui sont reçus à l'unanimité.

M. A. Morel-Fatio n'ayant pu se rendre à la séance, M. Gremaud a donné lecture de la communication du « Nestor des numismatistes suisses, » sur « les deniers de l'Evêché de Lausanne à la légende Beata Virgo, » qu'il établit conclusivement avoir été frappés par l'atelier de Lausanne pendant la vacance du siége épiscopal qui a duré de 1229 à 1231.

M. Eug. Demole, l'habile conservateur du cabinet de médailles genevois, a lu ensuite un chapitre d'un travail fort intéressant sur l'organisation de l'atelier monétaire de Genève de 1535 à 1792, soit alors que la commune genevoise ressaisit la régale des monnaies en lieu et place de l'évêque.

M. J.-B.-G. Galiffe a fait trois communications à la Société. La première est relative à une médaille de Soleure qu'il avait, dans un travail précédent, attribuée à l'époque du Sonderbund et qui doit dater de 1814 (¹). Les deux autres sont relatives à des « bibelots » de famille. Le premier est un émail de la grandeur d'un écu, représentant la tête d'Apollon, couronné de lauriers, donné en prix, en mai 1714, au fameux Jean-Louis Calandrini, alors dans sa IV^{me} classe du collége, pro diligentia et doctrina, comme le porte l'inscription, et destiné à être porté à la boutonnière. Le second est une médaille petit module, portant au droit le buste de saint Jean-Baptiste et, au revers, « POUR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ 1728. » Ce buste et la couronne de roses qui dominent l'inscription amènent M. Galiffe à attribuer cette pièce à une secte religieuse qui avait des rapports avec la franc-maçonnerie.

⁽¹⁾ Voir son travail sur les Médailles militaires suisses, Bulletin 1885, p. 46.

M. Burri a présenté six pièces de monnaies intéressantes, dont cinq suisses ou touchant à la Suisse et un tétadrachme de Catane, portant le nom du graveur.

M. Reber a soumis à l'assemblée quelques pièces curieuses, dont deux celtiques en or, trouvées dans le canton de Lucerne.

M. Maurice de Palézieux relève le fait que la découverte de deux deniers au type de Louis-le-Débonnaire, trouvés dans des tombeaux mis à jour dans les travaux du chemin de fer à Saint-Gingolph, ne signifie rien quant à l'époque de ces tombeaux, vu qu'ils sont d'un type resté en usage pendant très longtemps.

Les questions administratives n'ont pas été oubliées. Les comptes ont été approuvés; le Comité actuel a été réélu, en vue de modifications éventuelles des statuts, pour le terme d'un an, en déviation des statuts qui fixent un terme de trois ans. Le Comité reste donc composé de MM. l'abbé Gremaud, de Fribourg, président; Albert Sattler, de Bâle, vice-président; Ant. Henseler, de Fribourg, secrétaire; Joseph Nabholz, de Fribourg, trésorier; Edouard de Jenner, de Berne, archiviste.

La séance s'est terminée à une heure, et les membres se sont dirigés du côté du restaurant du Théâtre, où le banquet avait été préparé.

Là, surprise charmante, une table de 50 couverts était dressée dans le grand vestibule du théâtre, transformé en un frais bosquet par une aimable prévenance de la Municipalité. M. l'abbé Gremaud, qui présidait, a fait mettre à sa droite M. Carteret, représentant le Conseil d'Etat, et à sa gauche M. Le Cointe, qui représentait le Conseil administratif. En face du président avait pris place M. Demole, conservateur du cabinet des médailles.

Le repas était excellent et il a été très bien servi.

Au dessert, M. Gremaud, dans une spirituelle improvisation, a fait ressortir le rôle important que joue la numismatique dans la vie d'un peuple; l'étude des monnaies et des médailles, en faisant mieux connaître l'histoire de la patrie, la fait mieux aimer.

M. Demole a remercié les représentants des autorités cantonales et communales de leur présence. M. Carteret, au nom du Conseil d'Etat, a porté un toast très chaleureux au développement de la Société suisse de Numismatique. M. Le Cointe a rappelé les noms de tous les Genevois qui ont fondé et accru la belle collection genevoise, il a exprimé toute la sympathie des Autorités pour les travaux de la Société réunie dans cette ville, et il a porté la santé de son digne président, M. Gremaud.

M. L. Micheli a formulé le vœu, à propos de nos monnaies divisionnaires actuelles, qu'on y rétablisse la simple croix fédérale, qu'on a malencontreusement remplacée par une tête de femme sans signification pour notre histoire, et il a porté la santé des Confédérés d'autres cantons présents à cette réunion.

M. Edouard Favre, secrétaire de la Société d'histoire, M. de Stoutz et M. de Palézieux ont encore pris la parole avant la fin du repas. — Enfin, l'assemblée, avant de se séparer, a proposé que la prochaine réunion ait lieu à Lausanne.

Sur l'aimable invitation de M. G. Reviliod, la journée s'est terminée par une excursion à Varembé et une visite au magnifique musée de l'Ariana.

Qu'il nous soit permis, en terminant, de remercier chaleureusement nos collègues genevois des peines qu'ils se sont données pour l'organisation de cette assemblée.

Que les Autorités et Sociétés genevoises qui ont bien voulu s'y faire représenter officiellement, reçoivent ici l'expression de toute notre gratitude pour cet encouragement donné à notre jeune Société.

A la Municipalité genevoise, en particulier, nos sentiments de vive reconnaissance pour la décoration de la salle du Banquet.

Le secrétaire, Ant. Henseler.

Etat des membres au 1er septembre 1885.

Comité central (1882-1886).

MM. Gremaud, Jean, Président.
Sattler, Albert, Vice-Président.
Nabholz, Joseph, Caissier.
de Jenner, Edouard, Bibliothécaire-Archiviste.
Henseler, Antonin, Secrétaire.